

Vie étudiante en Nouvelle Calédonie : les spécificités et priorités de l'université

News Tank Éducation & Recherche -

Paris - Interview n°285969 - Publié le 20/04/2023 à 16:06

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 21/04/2023 à 08:05



© Université de la Nouvelle-Calédonie

Le développement d'une offre de logement en province nord et le financement de trois repas par jour sont les priorités de [Catherine Ris](#), présidente de l'Université de la Nouvelle-Calédonie, en matière de vie étudiante. C'est ce qu'elle indique dans le second volet de son entretien à News Tank, le 14/04/2023.

L'établissement a organisé des assises de la vie étudiante, en octobre 2022 à Nouméa.

La présidente de l'UNC (Université de Nouvelle-Calédonie) détaille aussi deux expérimentations réalisées en direction des étudiants sur le campus : la salle de parentalité et l'appartement pour accueillir les victimes de violences.

Catherine Ris évoque le coût de la vie très élevé sur le territoire calédonien, en particulier pour les étudiants. « Le montant des bourses identiques sur tout le territoire français conduit de fait à une situation défavorable pour les étudiants ultra-marins. En Nouvelle-Calédonie, les étudiants n'ont pas tout l'environnement offert aux étudiants métropolitains (tarifs réduits dans les transports, accès à la culture, aux loisirs, etc.). »

Elle indique que la motivation apparaît comme déterminante dans la réussite étudiante. « Si les étudiants n'ont pas conscience qu'il va falloir fournir un effort, ils ont peu de chances de réussir. Nous avons la volonté de redonner le goût de l'effort ».

Baisse des inscriptions pour la rentrée 2023

« Ces deux dernières années, nous avons observé de façon conjoncturelle une forte hausse des effectifs due à une augmentation du nombre de bacheliers en Nouvelle-Calédonie, mais également à des départs moindres en métropole en raison de la crise sanitaire. La fermeture des frontières pendant deux ans a considérablement réduit l'attractivité de la poursuite d'études en métropole. Nous avons probablement atteint un pic avec 3 866 étudiants en 2022 », indique la présidente de l'UNC.

Pour cette rentrée 2023, qui s'est tenue le 06/02 : « Nous observons une diminution des inscriptions due à un double phénomène. D'une part, il y a 11 % de bacheliers généraux en moins. Le nombre de néo-entrants potentiels est donc moindre. Ces chiffres vont encore baisser pendant deux-trois ans avant de remonter. D'autre part, les départs envisagés vers la métropole sont plus importants parce que les conditions le permettent à nouveau », dit Catherine Ris.

Les projets pour les nouveaux arrivants à l'université

« Cette situation nous permettra de déployer davantage les dispositifs d'accompagnement des étudiants en première année. La réussite étudiante est un grand défi, en particulier en premier cycle et en première année de licence. Dans nos formations sélectives (CUPGE (cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles), BUT (Bachelor universitaire de technologie), DEUST (Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques)), la question se pose moins parce que nous sommes dans des modèles d'encadrement plus individualisés », indique la présidente de l'UNC.



L'Université de la Nouvelle-Calédonie - © D.R.

« La réussite étudiante correspond à tout ce qui se passe dans la salle de classe, à l'accompagnement pédagogique. Mais elle recouvre aussi tout ce qui se passe en dehors avec la vie étudiante. »

L'UNC a organisé fin 2022 avec le Cnous et la MDE (Maison de l'étudiant, GIP (Groupement d'intérêt public) local, structure remplaçant le Crous (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires)) les assises de la vie étudiante. « L'événement a rassemblé plus de 200 personnes sur deux jours, dont des partenaires institutionnels et privés. Les étudiants, à l'initiative de cet événement, ont défini les thématiques des ateliers. Le livre blanc issu des assises a été diffusé aux partenaires et les groupes de suivi se sont déjà réunis ».

Les pistes d'amélioration de la vie étudiante

Les travaux des assises de la vie étudiante ont mis en évidence ces priorités :

- « Pour la première fois, nous allons avoir une offre de logements à proximité du nouveau campus en province nord (distant de près de 300 km de notre campus principal à Nouméa), avec une quarantaine de lits. L'objectif est, à terme, d'y construire une vraie résidence universitaire avec un service de restauration, des services sanitaires et sociaux, des activités sportives et un service de prévention sanitaire.
- À l'occasion des assises, le directeur de la Cafat (Caisse de compensation des prestations familiales, des accidents du travail et prévoyance des travailleurs de Nouvelle-Calédonie) chargée d'assurer la gestion de la protection sociale en Nouvelle-Calédonie a été sensibilisé par des témoignages de grande précarité des étudiants. Il a obtenu une enveloppe de l'équivalent de près de 210 000 € pour prendre en charge le reste à payer des étudiants pour le financement de trois repas gratuits par jour (petit-déjeuner, déjeuner et dîner), sauf le dimanche et le samedi soir ».

Catherine Ris indique : « Les sujets de l'hébergement, la restauration, le transport et la couverture sociale ont été abordés durant les assises. La question du statut des stagiaires a été également soulevée. Les stages sont obligatoires dans presque toutes les formations dans le premier et deuxième cycle, mais le statut de stagiaire n'existe pas en Nouvelle-Calédonie. Un étudiant qui obtient un stage doit souscrire auprès de la Cafat à une assurance accident du travail. Cela peut représenter dans certains cas des sommes importantes. »

Il y a eu également « beaucoup de demandes concernant la mise en œuvre de dispositifs qui existent déjà (permanence médicale et sociale par exemple), mais dont les étudiants n'avaient pas connaissance ou alors ne pensaient pas y avoir droit. Il y a un travail de communication à réaliser autour des dispositifs et de l'accès au droit pour que les étudiants puissent les connaître et en profiter. »

« Le coût de la vie très élevé en Nouvelle-Calédonie, comme dans les outre-mer, peut-être encore plus. Le montant des bourses est le même qu'en métropole ; avec un coût de la vie sur les biens de première consommation et les produits alimentaires supérieur à 75 %, cela donne un pouvoir d'achat bien inférieur à un étudiant boursier en Nouvelle-Calédonie que celui de son homologue en métropole ».

« Le montant des bourses identiques sur tout le territoire français conduit de fait à une situation défavorable pour les étudiants ultramarins. »

Les nouveaux dispositifs expérimentés

Deux dispositifs ont été récemment expérimentés en matière de vie étudiante :

- **Le « P'ti campus ».** « Il s'agit d'une salle de parentalité sur le campus qui offre la possibilité d'équiper de jeunes parents étudiants d'un trousseau de puériculture en prêt. Les étudiants pourront venir avec leurs enfants dans cette salle. Il n'y a pas encore de personnels dédiés, mais c'est un lieu préservé pour mieux concilier parentalité et vie étudiante.

Dans 80 % des cas, le fait de devenir parent conduit à l'abandon des études. Une étudiante enceinte peut garder sa chambre jusqu'à son accouchement. Dès lors qu'elle a son bébé, elle perd son logement sur la résidence étudiante, car les équipements ne sont pas agréés pour recevoir des bébés ce qui est un frein pour la poursuite d'études ».

- **L'appartement « Falé Moé ».** « En wallisien, une langue océanienne, ce nom désigne un endroit où l'on se retrouve pour échanger dans un cadre intime, de partage et de protection. Cet appartement, financé par l'État et les collectivités locales, permet d'héberger des étudiants victimes de violences (VSS (Violences sexuelles et sexistes), intrafamiliales, de couples) sur le campus. Il vise à maintenir le lien avec l'université pour que la situation ne conduise pas à un arrêt des études. C'est une solution provisoire, nous travaillons avec les structures locales en province sud pour des hébergements de longue durée. »



L'Université de la Nouvelle-Calédonie - © Université de la Nouvelle-Calédonie

La motivation comme facteur de la réussite étudiante

Pour Catherine Ris, le manque de motivation a plusieurs origines, parmi lesquelles :

- « En Nouvelle-Calédonie, nous avons une proportion de bacheliers technologiques et professionnels plus importante qu'en métropole ; ce qui ne prépare pas les étudiants à réussir à l'université.
- Notre université reste petite : elle n'offre pas toutes les formations possibles. Parfois les étudiants s'inscrivent dans une filière proche de ce qu'ils auraient souhaité, mais qui n'est pas leur choix premier et n'y trouve pas ce qui les intéresse.
- Les trajectoires d'études sont liées aux trajectoires sociales en Nouvelle-Calédonie, la

reproduction sociale est forte. Nous travaillons sur cet aspect, sur les stéréotypes, nous voulons motiver les étudiants en leur présentant des modèles de réussite de Calédoniens qui ont suivi les mêmes études qu'eux et auxquels ils peuvent s'identifier ».

Hommage à Cécile Hussherr-Poisson, enseignante-chercheuse à l'Université Gustave Eiffel, victime d'un féminicide

Catherine Ris a écrit une tribune publiée sur le site de l'UNC le 31/03 en hommage à Cécile Hussherr-Poisson, E-C (enseignant(s)-chercheur(s)) en littérature comparée et en littérature à l'Université Gustave Eiffel, victime d'un féminicide le 20/03/2023. En voici un extrait :

« Ce drame pour la communauté universitaire nous rappelle malheureusement le continuum des violences à l'égard des femmes en particulier. Il ne fait que souligner combien nos missions pour prévenir les violences sexistes et sexuelles, restent prioritaires et essentielles au sein de nos milieux professionnels et auprès de la jeune génération que représentent nos étudiants et étudiantes.

L'Université de la Nouvelle-Calédonie, sa mission "égalité-diversité" et tous les membres de la communauté universitaire qui se mobilisent contre les violences faites aux femmes, adressent leurs plus sincères condoléances et un soutien appuyé à la famille et aux proches de notre collègue.

L'UNC entend poursuivre collectivement le chantier engagé par notre établissement pour déployer son plan d'action contre les féminicides et tous les actes d'agressions sexistes et sexuelles, auprès des étudiantes et étudiants comme de l'ensemble des membres de la communauté universitaire. »



Catherine Ris

Présidente @ Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC)

Professeure, sciences économiques @ Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC)

Email : catherine.ris@unc.nc

Parcours

Depuis août 2021	Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) Présidente
Depuis 2016	Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) Professeure, sciences économiques
Depuis janvier 2021	Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) Présidente de la commission des relations internationales
Depuis 2014	Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) Directrice du Larje (Laboratoire de recherches juridique et économique)
2017 - 2021	Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) Vice-présidente du CA en charge des partenariats et des relations avec le monde socio-économique
2016 - 2021	Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) Directrice de l'IUT de la Nouvelle-Calédonie
Septembre 2014 - avril 2016	Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) Administratrice provisoire de l'IUT
2003 - 2015	Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) Maîtresse de conférences, sciences économiques
2014 - 2014	Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) Chargée de mission auprès du président de l'UNC pour la création de l'IUT
2006 - 2008	Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) Directrice du département de droit, économie et gestion
2003 - 2005	Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) Responsable pédagogique du Deug AES
2002 - 2002	University of Maastricht

Post-doctorante

2001 - 2002

[Université Savoie Mont-Blanc \(USMB\)](#)

Enseignante vacataire

2001 - 2002

[Université Jean Monnet - Saint-Etienne](#)

Enseignante vacataire

1999 - 2001

[Université Jean Monnet - Saint-Etienne](#)

Ater

1996 - 1999

[Université d'Auvergne \(Clermont-Ferrand 1\)](#)

Allocataire de recherche

-

Établissement & diplôme

2014 - 2014

[Université Paris-Est Marne-la-Vallée \(UPEM\)](#)

HDR

2001 - 2001

[Université Lumière - Lyon 2](#)

Doctorat, sciences économiques

1996 - 1996

[Université d'Auvergne \(Clermont-Ferrand 1\)](#)

DEA, économie du développement

1996 - 1996

[Université d'Auvergne \(Clermont-Ferrand 1\)](#)

DESS, analyse des projets de développement

1995 - 1995

[Université de Strasbourg \(Unistra\)](#)

Maîtrise d'économétrie

1994 - 1994

[Université de Strasbourg \(Unistra\)](#)

Licence, mathématiques appliquées aux sciences sociales

-

Fiche n° 44170, créée le 10/08/2021 à 16:07 - Màj le 10/08/2021 à 17:41



Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC)

Catégorie : Université

Entité(s) affiliée(s) : [IAE de Nouvelle-Calédonie](#)

Adresse du siège

Campus de Nouville
98851 Nouméa Cedex France

Général

Date de création	31/05/1999 (sous sa forme actuelle)
Statut	EPCSCP (Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel)
Tutelles	Ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche
Implantations (dont siège)	Nouméa (Nouvelle) (siège)
Composantes	Trois départements de formation initiale : droit, économie et gestion ; lettres, langues et sciences humaines ; sciences et techniques (incluant le domaine de la santé).
Présidence	Présidente : Catherine Ris (élue le 10/08/2021)

Effectifs étudiants

2006-07	2 430
2007-08	2 268
2008-09	2 576
2009-10	2 530
2010-11	2 559
2011-12	2 420
2012-13	2 507
2013-14	2 696
2014-15	2 778
2015-16	2 778
2016-17	2 840
2017-18	2 960
2018-19	2 940
2019-20	3 338
2020-21	3 745

Source(s) : Open Data Esri

Inscriptions principales et secondes (source : Open data du Mesri)

Effectifs de doctorants contractuels

2012-13	10
---------	----

2013-14	7
2014-15	11
2015-16	8
2016-17	10
2017-18	10
2018-19	7
2019-20	9

Source(s) : Open Data Mesri

Effectifs E-C titulaires

2010-11	52
2011-12	58
2012-13	56
2013-14	55
2014-15	57
2015-16	58
2016-17	84
2017-18	64
2018-19	68
2019-20	62

Source(s) : Open Data Mesri

Maîtres de conférences et professeurs des universités exclusivement.

Produits encaissables (M€)

2010	9,1 M€
2011	25,4 M€
2012	27,2 M€
2014	27,4 M€
2015	27,7 M€
2016	27,2 M€
2017	30,6 M€

2018	30,4 M€
2019	32,0 M€
2020	31,3 M€
2021	33,4 M€

Source(s) : Open data Mesri

Les produits encaissables correspondent aux produits de fonctionnement de l'exercice qui se traduisent par un encaissement (à différencier des produits sans flux de trésorerie). Ils comprennent essentiellement : • la subvention pour charges de service public ; • les ressources propres.

Dépenses de personnel (M€)

2010	2,6 M€
2011	18,7 M€
2012	19,2 M€
2014	19,2 M€
2015	20,1 M€
2016	20,5 M€
2017	21,8 M€
2018	29,1 M€
2019	24,4 M€
2020	23,9 M€
2021	25,1 M€

Source(s) : Open data Mesri

Fonds de roulement (en jours)

2010	341,0
2011	101,9
2012	105,9
2013	112,0
2014	129,0
2015	137,0
2016	146,9
2017	172,2

2018	105,8
2019	48,1
2020	80,4
2021	66,9

Source(s) : Open data Mesri

Fonds de roulement en jours de charges décaissables

Résultats PIA

NCU

Projet TREC (2018) : 6M€

Fiche n° 2200, créée le 20/06/2014 à 05:39 - MàJ le 17/04/2020 à 14:13

© News Tank Éducation & Recherche - 2023 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »